



# COLLOQUE DES PRÉSIDENTS ET PROFESSEURS

10 octobre 2021





**ALLOCUTION DU PRESIDENT  
Francis DALLERAC**







# INTRODUCTION

## RETOUR SUR LA SAISON 2020/2021

# L'ANNÉE SPORTIVE FÉDÉRALE



Une saison particulière

-  Arrêt des activités fédérales et des organes déconcentrés
-  Des organes déconcentrés impatients
-  Changement de DTN
-  Une incertitude concernant le tournoi olympique
-  Un TQO compliqué
-  Des Jeux olympiques réussis

# L'ANNÉE SPORTIVE DÉPARTEMENTALE 2020/2021

Une saison particulière

- 👊 Arrêt des compétitions
- 👊 2019/2020 => 7 585 Licenciés – 2020/2021 => 5 484 Licenciés
- 👊 Passage de Grades en Décembre 2020, Mars et Juin 2021
- 👊 Commission Sport Santé et Handicap
- 👊 Collectif Essonne Kata et Combat : Entraînement et Stage
- 👊 Youth League Limassol – 5/6 Juin 2021
- 👊 Austrian Open Junior – 26 Juin 2021
- 👊 Championnat de France des Jeunes en Juillet 2021
- 👊 Championnat d'Europe des Jeunes – Tampere (FINLANDE)
- 👊 UNSS 91 – Jeux Sportifs des Jeunes Essonniers



# 2020/2021 - Commission Sport Santé et Handicap



**Partenariat CDK91 - Comité Départemental Sport Adapté 91  
Journée Animation Karaté du Jeudi 27 mai 2021**



## A retenir:

- **09/12/2021 : L'INSERTION DU HANDICAP EN STRUCTURE ASSOCIATIVE, PAR L'ADAPTATION DU KARATÉ ET DISCIPLINES ASSOCIÉES**
  - Visio conférence en collaboration avec le Comité Essonne Sport Adapté (CDSA)  
=> CDK91/Partenariat Club/APEI-IME-MAS
    - APEI : Association d'Amis de Parents d'Enfants Inadaptés
    - IME : Institut médico-éducatif
    - MAS : Maisons d'Accueil Spécialisées
  
- **Matinée découverte sportive en collaboration avec le CDSA**
  - 16 Février 2021 à Gillevoisin
  
- **Journée découverte sportive en collaboration avec le CDSA**
  - 27 Mai 2021 à Saint Michel sur Orge



- 8 Entraînements pour le Collectif Kata et Combat pour la saison 2020/2021
- 25 au 27 Septembre 2021 : Stage Collectif Essonne Combat et Kata à AMILLY (Loiret) réunissant 45 sportifs de Minimes à Seniors
- 26 au 29 Octobre 2020 : Stage Collectif Essonne Kata à ANNECY (Haute Savoie) réunissant 14 sportifs de Benjamins à Juniors en commun avec le club de Karaté Annecy Dojo
- 26 au 29 Août 2021 : Stage Collectif Essonne Combat et Kata à BELLE ÎLE en MER (Morbihan) réunissant 21 sportifs de Benjamins à Cadets



# Collectif Essonne Kata et Combat-Stage Amilly – 25/27 septembre 2020



# Collectif Essonne Kata -Stage Annecy – 26/29 Octobre 2020



Stage Kata Collectif Essonne et Annecy Dojo Karaté  
du 26 au 29 Octobre 2020

# Collectif Essonne Kata et Combat-Stage Belle Île en Mer-26/29 août 2021



# 10/11 Juillet 2021 : Championnat de France kata et Combat des Jeunes



# 10/11 Juillet 2021 : Championnat de France kata et Combat des Jeunes



## 7 Médailles d'OR – Champions de France

- **Ugo HEIM** - AS Evry - Combat Espoir +84kg
- **Fanny ZUCKER** - AS Evry - Combat Espoir +68kg
- **Natanaele FLAMAND** - AS Evry - Combat Espoir -68kg
- **Jérémie FEILLET** - Saint Michel Sports - Combat Junior +76kg
- **Lenny DERIC** - SKB Epinay sous Sénart - Combat Junior -68kg
- **Théophile FLAUSS** - Saint Michel Sports - Combat Cadet -70kg
- **Kaïs MAHBOUB** - ES Massy - Combat Cadet -40kg



## 2 Médailles d'ARGENT



## 9 Médailles de BRONZE

**Avec 18 médailles dont 7 en Or, l'Essonne se situe en tête de l'ensemble des départements présents sur l'ensemble du WE**

# 20 au 22 Août 2021 : Championnat d'Europe des Jeunes – Tampere (FINLANDE)



Copyright-Denis Boulanger



# 20 au 22 Août 2021 : Championnat d'Europe des Jeunes – Tampere (FINLANDE)



## Médailles d'ARGENT – VICE CHAMPIONS D'EUROPE

Hugo POISSON – SKB Epinay sous Sénart : Kata Equipe Junior

Natanaele FLAMAND – AS Evry : Combat Espoir -68kg



## Médaille de BRONZE

Caroline NGOAN et Romane LEITAO – SKB Epinay sous Sénart – Kata Equipe Junior



## 5ème Place

Lenny DERIC – SKB Epinay sous Sénart – Combat Junior -68kg



Ugo HEIM – AS Evry – Combat Espoir +84kg : éliminé en 1/4 de finale non repêché  
Fanny ZUCKER – AS Evry – Combat Espoir +68kg : éliminée au 1er tour non repêchée



# UNSS 91 – Jeux Sportifs des Jeunes Essonnien du 31 Mai au 04 Juin 2021







Le CDK91 tient à remercier les organisateurs de ces Jeux Sportifs pour l'initiative de ces 5 jours d'animation et la qualité de l'organisation tant sur le plan de l'accueil, du respect des horaires, de la mise en place des repas et de l'emplacement de notre atelier

Notre Comité a donc accueilli durant ces 5 jours d'initiation plus de 500 enfants à raison de 8 ateliers par jour. Un bracelet du Tournoi de Qualification Olympique de karaté 2021 a été remis à chaque enfant

Contrairement aux années précédentes avec 1 seule journée d'animation qui ne permettait qu'une initiation restreinte de notre sport, ces 5 journées nous ont permis d'initier les enfants à différentes disciplines de notre sport telles que le Karaté, le Tai Jitsu, et le Karaté contact tout en respectant le protocole sanitaire et l'absence de contact.

Il est intéressant de noter que la grande majorité des établissements présents se trouvent dans des communes (Nozay, Evry, Corbeil Essonnes, Montgeron, Villabé, Morangis) où il existe des Clubs de Karaté ou Disciplines Associées

ET MAINTENANT  
SAISON 2021/2022

# CDK91 – Calendrier 2021/2022



**1<sup>ère</sup> compétition de l'année**

** Samedi 30 octobre 2021**

Après midi-Coupe Essonne Combat des Jeunes Pupilles M/F

** Dimanche 31 octobre 2021**

Matin-Coupe Essonne Combat des Jeunes Benjamins M/F

Après-Midi-Coupe Essonne Combat des Jeunes Minimes M/F

→ **Les 4 premiers dans les Catégories Benjamin et Minime invité(e)s à participer au Master Combat du Dimanche 12 décembre 2021**

** Jeudi 11 novembre 2021**

Coupe Essonne Kata des Jeunes P/B/M/C

→ **Les 4 premiers dans chaque Catégorie seront invité(e)s à participer au Master Kata du Samedi 11 décembre 2021 après-midi**

# CDK91 – Calendrier 2021/2022



OCTOBRE 2021		
D10	Colloque des Professeurs et Dirigeants	Marcoussis
S30	Coupe Combat des jeunes – Pupilles/Benjamins/Minimes	Saint Michel sur Orge
D31	Coupe Combat des jeunes – Pupilles/Benjamins/Minimes	Saint Michel sur Orge

NOVEMBRE 2021		
J11	Challenge Berger Kata/Combats Poussins	Maise
J11	Coupe Kata des Jeunes P/B/M/C	Maise

DÉCEMBRE 2021		
V03	Examen Grades 1 <sup>er</sup> -2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> Dan, Dang, Duan	En attente
S04	Examen Grades 1 <sup>er</sup> -2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> Dan, Dang, Duan	En attente
D05	Examen Grades 1 <sup>er</sup> -2 <sup>e</sup> -3 <sup>e</sup> Dan, Dang, Duan	En attente
S11	Master Kata Pupilles/Benjamins/Minimes Cadets	En attente
D12	Master Combat Benjamins/Minimes	En attente
S18	Formation AFA et DAF	En attente
D19	Formation AFA et DAF	En attente

# CDK91 – Calendrier 2021/2022



JANVIER		
S15	Formation DIF	En attente
D16	Formation DIF	En attente
S22	Coupe Elite/Honneur Combat Pupilles/Benjamins Fém.	Savigny Sur Orge
D23	Coupe Elite/Honneur Combat Pupilles/Benjamins Masc.	Savigny Sur Orge
S29	Championnat Combat Equipe Seniors M/F Championnat Combat Individuel Cadets M/F	Massy
D30	AM-Championnat Kata Individuel M/C/J/S et Equipes C/J et Seniors PM- Coupe Elite/Honneur Kata Pupilles/Benjamins	Massy

FÉVRIER		
S05 ou S12	PM-Championnat Combat Individuel et Equipe Juniors M-F	En attente
D06 <u>ou</u> D13	AM-Championnat Combat Individuel Seniors M/F PM-Championnat Combat Individuel Minimes M/F	En attente
V18	Assemblée Générale Ordinaire	MDCS Mennecey

# CDK91 – Calendrier 2021/2022



MARS		
V11	Examen Grades 1 <sup>er</sup> -2 <sup>e</sup> - 4 <sup>e</sup> Dan, Dang, Duan	En attente
S12	Examen Grades 1 <sup>er</sup> -2 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> Dan, Dang, Duan	En attente
D13	Examen Grades 1 <sup>er</sup> -2 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> Dan, Dang, Duan	En attente
D20	Open Vétéran Kata Tous Styles	En attente
D20	Open Kata des Jeunes Pupilles/Benjamins/Minimes	En attente
S26	Formation DIF	En attente
D27	Formation DIF	En attente

AVRIL		
S09	Formation DIF	En attente
D10	Formation DIF	En attente
S16	Formation AFA et DAF	En attente
D17	Formation AFA et DAF	En attente

MAI		
S14	Formation DIF	En attente
D15	Formation DIF	En attente

JUIN		
D19	Sport en Famille Challenge Berger Po Multi-Styles Combat	En attente
D19	Coupe Kata Poussin Multi-Styles	En attente
V24	Examen Grades 1 <sup>er</sup> -3 <sup>e</sup> - 4 <sup>e</sup> Dan, Dang, Duan	En attente
S25	Examen Grades 1 <sup>er</sup> -3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> Dan, Dang, Duan	En attente
D26	Examen Grades 1 <sup>er</sup> -3 <sup>e</sup> -4 <sup>e</sup> Dan, Dang, Duan	En attente

## CDK91 – RECHERCHE DE GYMNASSE

<b>samedi 11 décembre 2021</b>	<b>Master Kata Pu-Be-Mi-Ca M/F</b>
<b>dimanche 12 décembre 2021</b>	<b>Master Combat Benjamins/Minimes M/F</b>
<b>05/02/2022 ou 12/02/2021</b>	<b>Après midi-Championnat Combat Individuel et Equipe Juniors M-F</b>
<b>06/02/2022 ou 13/02/2022</b>	<b>Matin-Championnat Combat Individuel Seniors M/F Après midi-Championnat Combat Individuel Minimes M/F</b>
<b>dimanche 20 mars 2022</b>	<b>Matin-Open Vétéran Kata tous styles Après midi-Open Essonne Kata des Jeunes (Pu/Be/Mi) M/F</b>
<b>dimanche 19 juin 2022</b>	<b>Matin - Sport En Famille-Challenge Berger Poussins Multi-Styles Combat Après-Midi - Coupe de l'Essonne Kata Poussins Multi-styles</b>

**Juin 2022 : Open IDF Light et Full Contact**  
**En ESSONNE**



**NOUVEAUTES**



## A retenir:

### - Sportif :

les objets connectés

évolution des règles sportives nationales

### - Formation :

évolution du DIF

le TFP

### - Développement :

Plan de féminisation

Lutte violences et incivilités

karaté et école

# L'ARBITRAGE LA RÉGLEMENTATION 2021-2022

*Bruno VERFAILLIE*

Un projet de règlement pour permettre une fluidité et du dynamisme dans les combats



## 1. Fin de combat – Egalité

> Quand le temps est écoulé et que le score est à égalité, sans SENCHU, ou qu'aucun point n'a été accordé, l'arbitre annonce « YAME », et retourne à sa position, Il annonce **ENSHOSEN** et relance 30 secondes de combat.

Le tableau des scores doit être remis à zéro avant de lancer le ENSHOSEN.

> Dans le cas où un compétiteur marque un point, le combat s'arrête et le **compétiteur qui a marqué est déclaré immédiatement vainqueur.**

> Si aucun point n'a été marqué durant ces 30 secondes, l'arbitre dit YAME et revient à sa place puis commande la décision par le vote du corps arbitral : HANTEÏ.

Dans le match par équipe, pas de vote : la décision est « HIKIWAKE » annoncé par l'arbitre sauf dans le cas du match décisif.

## Les sanctions de catégories 1 et les sanctions de catégories 2

- > L'arbitre **décide en parfaite autonomie** d'attribuer une sanction de catégorie 1 ou 2 (Sans l'appui des juges).
- > Il délivre la sanction en montrant le geste, le niveau et la catégorie de l'infraction.
- > Puis il relance le combat.

## Le cas de la sortie : Jogai

- > Lorsqu'un juge constate une sortie de l'aire de compétition. Il signale immédiatement l'infraction en frappant le sol à l'aide du drapeau de la couleur du contrevenant.  
Il laissera ensuite la pointe de son drapeau sur le sol, pour signaler à l'arbitre la sortie.

# Gestuel a appliquer



## Attribution des points et des sanctions

- > Lorsque les juges délivrent un point ou signalent une sortie et que l'arbitre arrête le combat : les juges devront maintenir leur décision jusqu'à ce que l'arbitre relance le combat. Lorsque l'arbitre délivre un point ou une sanction, il devra maintenir sa décision jusqu'à ce que le point ou la sanction soit indiqué au tableau.

## WAKARETTE (supprimé et remplacé)

- > Lorsque les combattants se trouvent en corps à corps, (sans saisie) l'arbitre **ordonne aux combattants de se séparer** en s'approchant et en effectuant un geste de haut en bas pour couper le combat avec l'ordre YAME puis recule immédiatement d'un pas. **L'action doit cesser**, les adversaires se sépare et l'arbitre fait reprendre le combat après l'ordre HAJIME.
- > Les combattants ne reviennent pas aux points de départ pendant le processus.
- > Ce processus pourra s'effectuer 3 fois avant de sanctionner le ou les combattants.

# LES GRADES

## A l'attention des organes déconcentrés et clubs affiliés de la FFK

### Passage de grade de 1er DAN/DUAN/DANG en club :

Mesdames et Messieurs les Présidents et Présidentes,

Mesdames et Messieurs les Professeurs,

Suite au Colloque des Directeurs Techniques Régionaux et Départementaux, **une erreur de lecture a été relevée dans le texte du résumé de la réglementation concernant le passage de 1er DAN/DUAN/DANG en club.**

Il était mentionné :

*« Le contenu de l'examen de 1er DAN/DUAN/DANG en club est libre. »*

Cette phrase a depuis été corrigée par :

*« Le contenu de l'examen de 1er DAN/DUAN/DANG en club doit se référer à la réglementation technique de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées. »*

*Les dates pour l'organisation de ces passages de grade de 1er DAN/DUAN/DANG sont libres et doivent être conformes au nombre de passages de grade à organiser. »*

Nous vous faisons donc parvenir ci-dessous le document mis à jour constituant l'ajout officiel du passage de grade de 1er DAN/DUAN/DANG en club. Merci de prendre en compte **UNIQUEMENT** cette dernière version du résumé de la réglementation :



# 1<sup>ER</sup> DAN/DANG/DUAN

- **POUR LE CANDIDAT :**

- **Aucun changement** sur les conditions de présentation :
  - Avoir au minimum 3 timbres de licences FFK **dont** celui de la saison en cours
  - Etre âgé au minimum de 14 ans

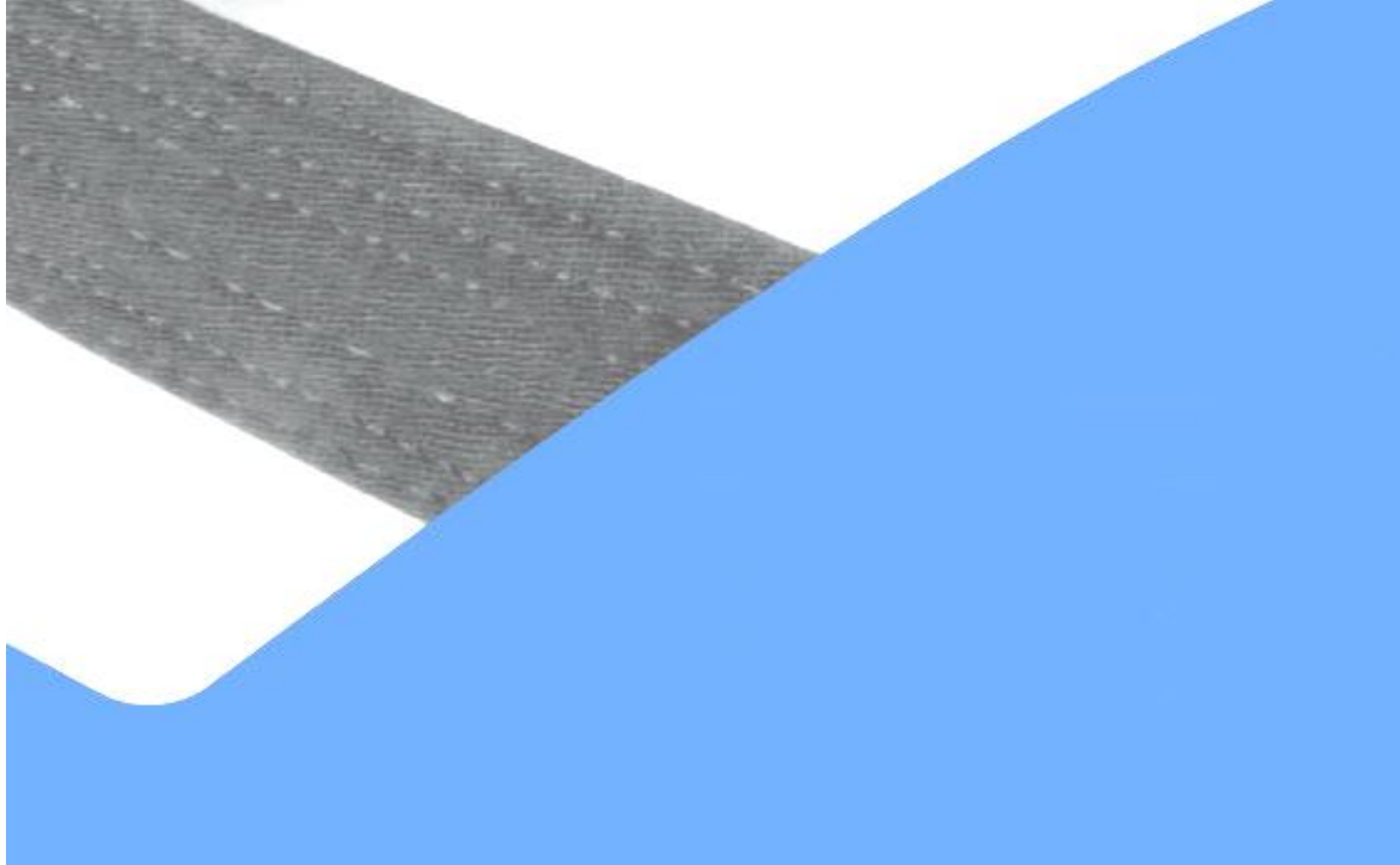
- **POUR LE CLUB : 2 OPTIONS**

- **OPTION 1** : **SI** le club ne peut pas **OU** ne souhaite pas organiser le passage de 1<sup>er</sup> Dan/Dang/Duan, il **DOIT** orienter ses candidats vers les passages du CD91.
- **OPTION 2** : **SI** le club peut **ET** souhaite organiser le passage de 1<sup>er</sup> Dan/Dang/Duan, il devra suivre le fonctionnement suivant :

- **1>** Le **professeur** du club **DOIT ETRE** référencé en tant que tel sur la base de donnée fédérale
- **2>** Il **doit posséder** au minimum un grade de 2<sup>e</sup> Dan/Dang/Duan
- **3>** Il devra **OBLIGATOIREMENT** être accompagné de 2 licenciés du club 2<sup>e</sup> Dan/Dang/Duan minimum. Si cela n'est pas possible, il devra faire intervenir 1 ou 2 autres gradés 2<sup>e</sup> Dan/Dang/Duan licencié(s) en Essonne.
- **4>** -100 licenciés sur la saison précédente : 2 passages.  
100 ou + : 3 passages maximum. Les dates sont libres.

- **FONCTIONNEMENT :**

- **1>** Le contenu de l'examen **DOIT** se référer à la réglementation de la CSDGE (! Si le candidat passe son examen en département, il termine en département et s'il le passe en club, il termine en club)
- **2>** Une fois l'examen terminé, le club doit suivre les étapes suivantes :
  - Le professeur et les 2 gradés **doivent signer** le bordereau d'admission (seul document officiel)
  - Le professeur reporte dans le passeport sportif les notes obtenus par le candidat et marquer la date de réussite. **AUCUNE SIGNATURE !!!**



- **3>** Le club transmet au CD91 les documents suivants :
  - Le Bordereau d'admission rempli ET signé
  - Les Passeports sportifs des candidats reçus (date, notes)
  - Le règlement à l'ordre du CD91 Karaté  
(50€ par candidat admis)



- **4>** Le CD91 valide la page des notes des passeports sportifs par les signatures du Président, du CTD et du Resp. des grades
- **5>** Le CD91 transmet par mail le bordereau d'admission transmis par le club à la FFK
- **6>** La FFK homologue les grades et envoie au CD91 les diplômes, cartes et planches d'étiquettes
- **7>** Le CD91 colle les étiquettes sur les passeports avant de restituer les documents aux clubs

# 1<sup>ER</sup> AU 4<sup>E</sup> DAN/DANG/DUAN

- CONDITIONS D'INSCRIPTION :



- LA FICHE D'INSCRIPTION :

- Elle est à **télécharger** sur le site du CD91 au niveau dans l'onglet « Grades »

- Les inscriptions aux examens de grades se feront **uniquement** par mail à : **cd91grades@free.fr**

Pour cela, le candidat devra **télécharger la fiche d'inscription** ; la remplir **INTEGRALEMENT** et la transmettre par mail **au plus tard 30 jours avant** la date de l'examen (voir calendrier sur notre site) avec l'historique des licences (dont celle de la saison en cours).

- L'inscription au passage de grade sera validée **après** réception du règlement de 50€ (chèque à l'ordre de CDK 91) **au plus tard 7 jours** après la clôture des inscriptions.

**ADRESSE pour transmettre le règlement :**

CDK91 – CODG91

9, rue Danielle Casanova

91240 SAINT MICHEL SUR ORGE





**Le dossier à transmettre par mail sera donc :**

- La [fiche d'inscription remplie](#)
- L'historique des licences
- Le cas échéant, page des UV déjà obtenues avec les notes pour l'examen concerné
- Le cas échéant la page des points de bonifications acquis lors des stages d'experts fédéraux

Pour les candidats à la **Voie Compétition** : Le cas échéant, copie des participations en compétitions (maximum 5 en Individuel soit en kata soit en kumite)

Documents administratifs fédéraux (Ex. : bonification de temps,...)

**Le jour de l'examen**, le candidat devra venir avec :

Sa convocation

Son passeport sportif (vérifiez sa validité – 8 ans)

Son matériel (Ex. : karatéka : 2 cibles, Aïto : bâton court...)

**La récupération des documents** : Après l'homologation de son Dan/Dang/Duan, le candidat peut soit récupérer ses documents en venant les chercher au CODG91, soit amener le jour de son examen une enveloppe format A4 (21×29,7 cm) affranchie pour 100g, à l'adresse du candidat en vue du retour du passeport, diplôme et carte.

## **IMPORTANT :**

Toutes demandes de dérogations devront être justifiées par la transmission du document revêtu de l'accord du Président de la CSDGE.

Ceci concerne les articles suivants :

Article 206 – Temps de pratique entre chaque passage de Dans et Grades équivalents

Article 209 – Bonifications en temps de Pratique

Article 216 – Reconnaissance des Dans et Grades équivalents obtenus à l'étranger.

# 1<sup>ER</sup> AU 4<sup>E</sup> DAN/DANG/DUAN

- **GROS ET UNIQUE CHANGEMENT :**

Cela concerne le **KARATE DO** : 1 jury de 3 personnes et non plus 2 jurys donc 6 personnes

Le jury note les 6 épreuves réparties en 2 modules :

- Module 1 : Kihon, Kata, Bunkai
- Module 2 : les 3 Assauts Conventionnels

# 5<sup>E</sup> DAN/DANG/DUAN ET +

- **5<sup>E</sup> DAN :**

L'inscription se fait au niveau de la Région IDF

- **6<sup>E</sup> et 7<sup>E</sup> DAN :**

L'inscription se fait au niveau national (Fédération)

- **IMPORTANT :**

Pour le 6<sup>e</sup> et le 7<sup>e</sup> Dan il n'y a plus de mémoire (6<sup>e</sup>) et de thèse (7<sup>e</sup>), mais un entretien avec le Jury.

# DATES EXAMENS 91 :

- **SESSION 1 : 1<sup>ER</sup> – 2<sup>E</sup> – 3<sup>E</sup>**

Vendredi 03 au Dimanche 05 décembre 2021

- **SESSION 2 : 1<sup>ER</sup> – 2<sup>E</sup> – 4<sup>E</sup>**

Vendredi 11 au Dimanche 13 mars 2022

- **SESSION 3 : 1<sup>ER</sup> – 3<sup>E</sup> – 4<sup>E</sup>**

Vendredi 24 au Dimanche 26 juin 2022

# LE SERVICE FORMATION

1. Les nouvelles orientations 2021/2022
2. La nouvelle certification 2022
3. Les formations continues 2022

# LES NOUVELLES ORIENTATIONS 2021/2022





- **Nous proposons de modifier le niveau de ceinture Marron en prérequis pour garantir un niveau minimum de connaissances ;**

**Le volume total de formation est de 8 heures (30 euros)**

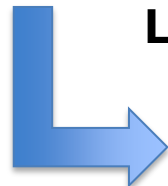
<b>BC1 Enseignement et animation</b>	<b>BC2 Environnement associatif</b>	<b>BC3 Participation fédérale</b>
4 heures	3 heures	1 heure

- **Une réflexion est menée pour réaliser l'AFA par le professeur en club.**



- **Nous proposons de passer à 14 heures la durée de la formation en centre au lieu de 15 heures afin de bien uniformiser les 2 journées de formation ;**
- **Le volume des participations associatives est porté de 10 heures à 15 heures avec possibilité de participer à d'autres évènements que les compétitions.**

**Le volume total de formation est de 41 heures (100**



Travail en préformation	Formation en centre	Participation fédérale
12 heures	14 heures	15 heures

## FORMATION AU DIPLÔME D'INSTRUCTEUR FEDERAL COMPLETE





## DIF POUR LES NON TITULAIRES DU DAF

- Le candidat doit réaliser, **12 heures** de pré formation, **28 heures** de formation en centre, **15 heures** de participations fédérale (contenus modifiés) et **30 heures** de formation en club.

**Le volume total de formation est de 85 heures (250**

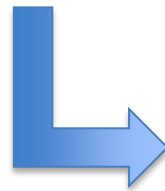
Travail en préformation	Formation en centre	Participation fédérale	Formation en club
12 heures	28 heures	15 heures	30 heures



## DIF POUR LES TITULAIRES DU DAF

- La planification est modifiée : pour les titulaires du DAF, nous passons à **2 jours** de formation en centre et ils sont exemptés de préformation et de participation fédérale ;
- Nous proposons une alternance en club **de 30 heures** à effectuer dans le club de son choix dont le professeur principal est titulaire du DIF minimum.

Le volume total de la formation est de **44 heures (150 €uros)**



Formation en centre	Formation en club
14 heures	30 heures

# LA NOUVELLE CERTIFICATION 2022

## LA FFKDA ORGANISME CERTIFICATEUR

### Le Titre à Finalité Professionnelle

« *Moniteur Professionnel Karaté, Wushu et Disciplines Associées* »  
*(Etat des lieux)*

Le volume horaire s'élève à **195 heures** dont 155 heures en centre et 40 heures minimum en situation professionnelle.

Les titulaires du DIF, Diplôme d'Instructeur Fédéral, et du 2ème dan, sont positionnés pour une session de **70 heures** de formation TFP (dont 29 heures à distance et 1 heure de positionnement et 40 heures en formation en centre) et **40 heures** de stage en club ».

La Validation des Acquis d'expérience est également une procédure envisageable pour les futurs candidats. (Dossier n°1 et n°2 administré par la FFKDA).

# LES FORMATIONS CONTINUES



## Le calendrier 2022

- **Formation scolaire ;**
- **Formation Body karaté ;**
- **Formation santé ;**
- **Formation Para-karaté ;**
- **Formation Capoeira ;**
- **Formation sportive (Combat & Kata).**

# LES ORGANES DECONCENTRES



## Coordination du suivi et de l'accompagnement des ET:

### - Les ETR

LE DIRECTEUR TECHNIQUE RÉGIONAL – DTR

LES ENTRAINEURS RÉGIONAUX COMBAT ET KATA

LE RESPONSABLE RÉGIONAL DE L'ARBITRAGE

LE RESPONSABLE RÉGIONAL DES GRADES

LES RESPONSABLES TECHNIQUES REGIONAUX WUSHU – ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS – KRAV MAGA

LES RESPONSABLES RÉGIONAUX DE L'ARBITRAGE - WUSHU – ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS – KRAV MAGA

LE RESPONSABLE TECHNIQUE BODY KARATE

LE RESPONSABLE TECHNIQUE PARA-KARATE

### - Les ETZID

LE COMMISSAIRE SPORTIF ET TECHNIQUE DE LA ZONE INTERDÉPARTEMENTALE

LE RESPONSABLE DE LA ZONE INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

LE RESPONSABLE DE LA ZONE INTERDÉPARTEMENTALE DES GRADES

### - Les ETD

L'ÉQUIPE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE – ETD

LE DIRECTEUR TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL – DTD

LE RESPONSABLE DÉPARTEMENTAL DES FORMATIONS

LE RESPONSABLE DÉPARTEMENTAL DE L'ARBITRAGE

LE RESPONSABLE DÉPARTEMENTAL DES GRADES

**Du CNDS au PSF**



Du CNDS au Projet Sportif Fédéral  
=> Agence National du Sport.

# LE PSF (ANS)



## Les évolutions:

- Les financements ne sont plus gérés par le CNDS mais par L'ANS
- La fédération propose ses orientations à l'ANS au travers d'un **Projet Sportif Fédéral** ;
- Les projets subventionnables déposés par l'ensemble des organismes déconcentrés et associations affiliées à la fédération se basent sur les orientations proposées par la Fédération et validées par l'ANS ;
- La Fédération traite et valide les demandes de subventions
- L'ANS finance directement les associations dont les projets sont retenus par la Fédération.

## Les modalités pratiques

- Les démarches s'effectuent via la plate-forme « compte-asso »;
- Un code d'accès est fourni à la fédération pour lui permettre d'instruire les dossiers de demande de subvention via cet outil ;
- Les dossiers sont instruits par une commission nationale constituée au sein de la fédération.



# Repères chiffrés

# Quelques chiffres et repères

- 👏 Date de la campagne: du 19/04 au 30/05
- Avril 2021
  - ✓ Lancement de la campagne
- Fin juin 2021
  - ✓ Échéance de retour des la FFK des bénéficiaires et des montants
- Juillet – septembre
  - ✓ Vérification , gestion des convention et paiement par l'ANS(notifications d'accord /refus)

# Quelques chiffres et repères



## Montants 2021 alloués



- Enveloppe base: 799 450 €
- Dont outre mer : 86 000 €
- Enveloppe complémentaire plan de relance: 297 450 €
- Au moins la moitié de l'enveloppe à destination des clubs
- Dont 209 150 € (difficultés financières, reprise et protocole sanitaire)

- Total: 1 096 150 € (799 705 € en 2020)

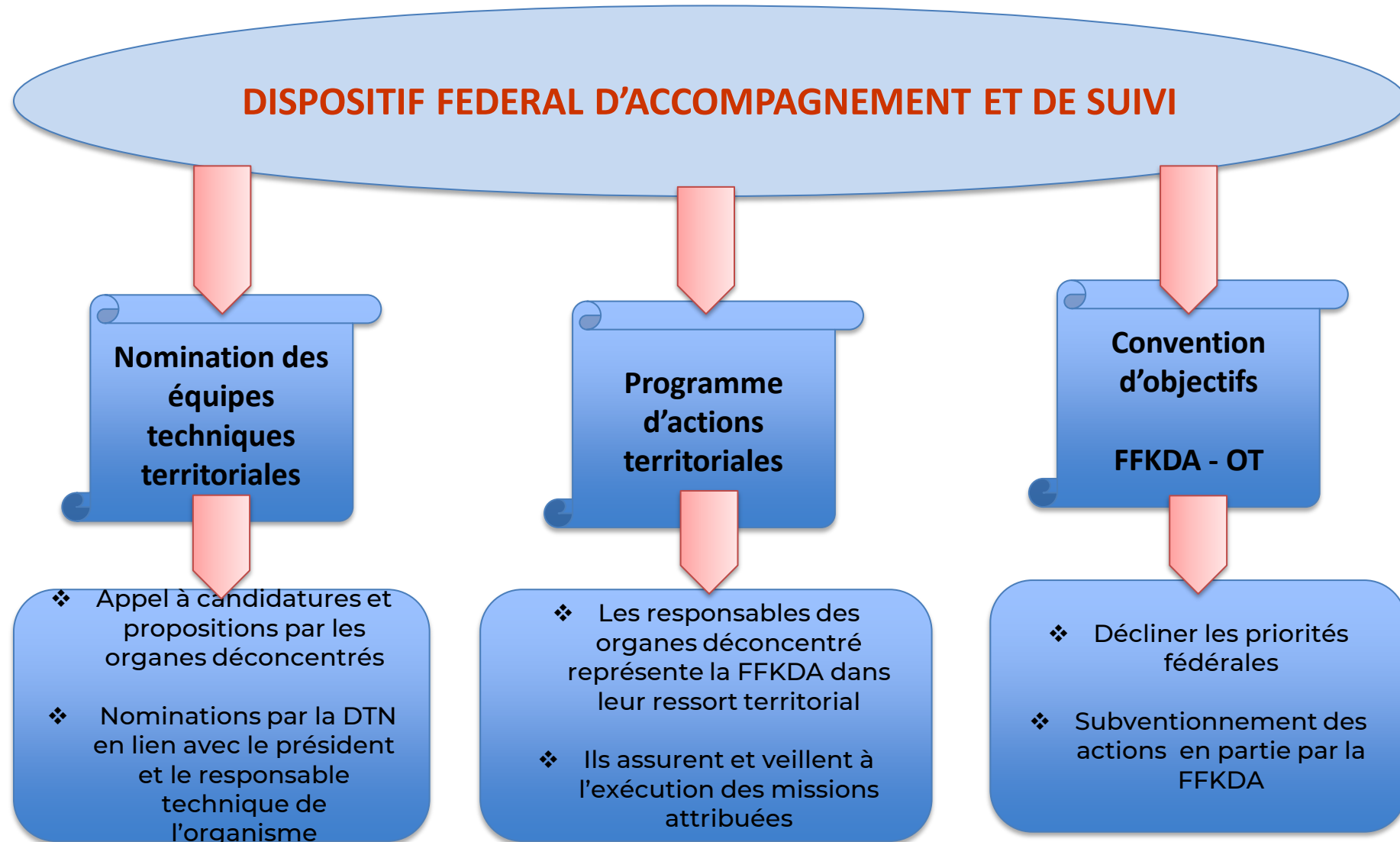
# Accès plate-forme « compte-asso »

- 👉 Un bilan d'action sera demandé en fin d'année civile

Lien :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr>

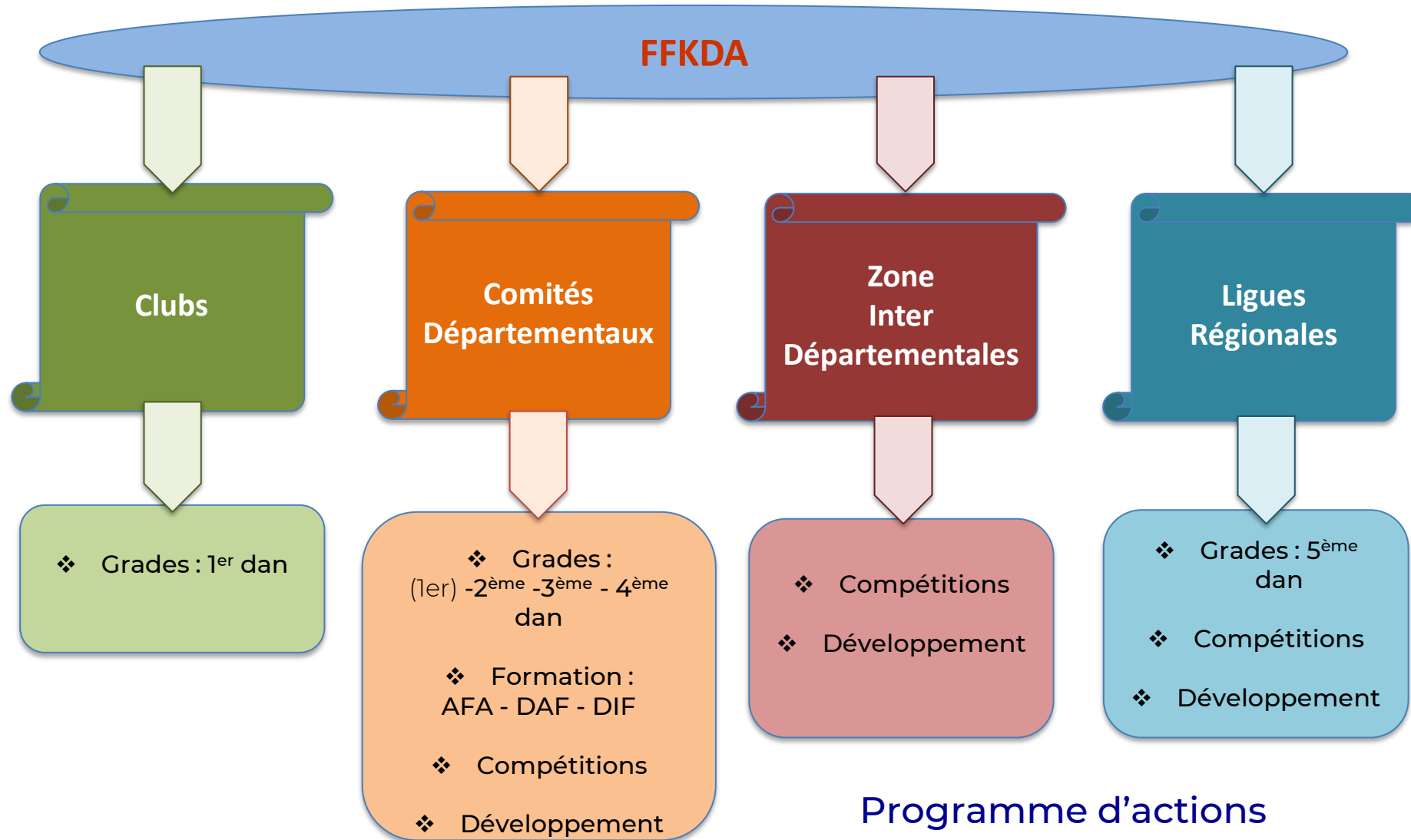
**DISPOSITIF  
D'ACCOMPAGNEMENT  
ET DE SUIVI DES  
ORGANES  
DECONCENTRES**



# ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI DES ORGANES DÉCONCENTRÉS



Répartition des actions territoriales de la politique sportive et de développement définies par la FFKDA



# ACTIONS SPORTIVES

1. Règlement des compétitions
2. Dispositif de coaching
3. Nouvelles technologies

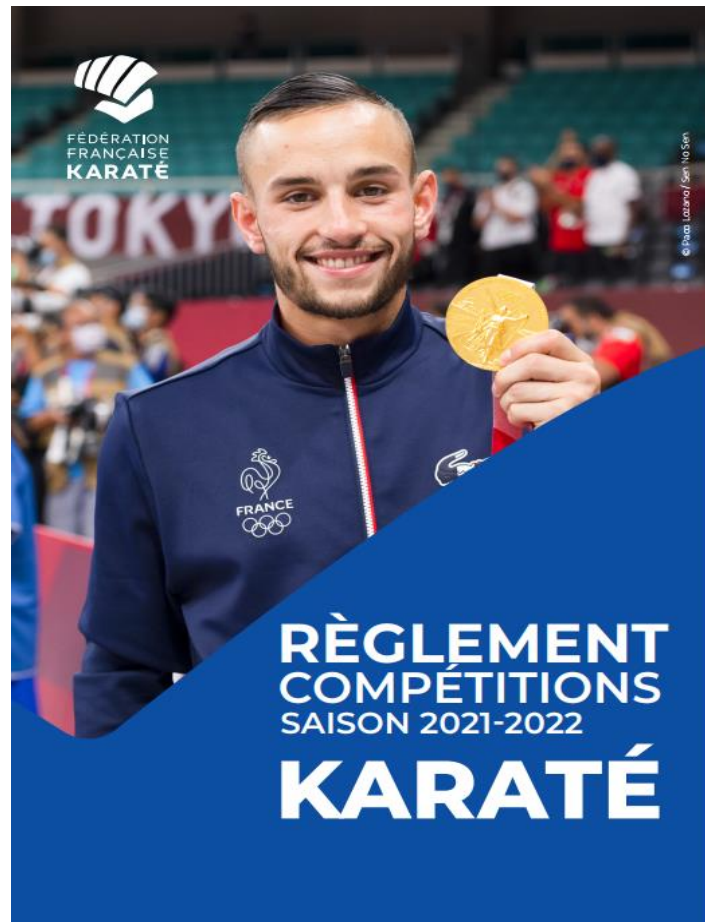


# RÉGLEMENTATION DES COMPÉTITIONS

## **Réglementation des compétitions**



Chaque saison sportive le règlement des compétitions est réédité avec des modifications et des réajustements liés à l'évolution et au sens donné à la pratique sportive de compétition.



## Modifications du règlement des compétitions

### 1 - Nouvelle appellation de l'Open Adidas

- Open de France Noris

### 2 - Compétitions rajoutées au programme

- Open de France kata
- Coupe de France zone nord et sud kata



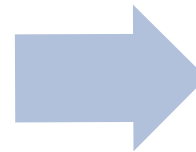
## Modifications du règlement des compétitions



### 3 - Certificats médicaux

#### Licenciés majeurs

- En club
  - Certificat médical : tous les 3 ans
  - Attestation de renseignement d'un questionnaire : les 2 années suivantes
  - (En fonction des réponses un certificat médical sera exigé)
- En compétition
  - Tous les 3 ans, le club doit s'assurer que le licencié a un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du karaté ou de la discipline concernée en compétition.
- Disciplines sportives au KO
  - Certificat médical annuel reste en vigueur



#### Licenciés mineurs

- En compétition
  - Le certificat médical n'est pas exigé.
- En club
  - Le club doit s'assurer que les mineurs ont bien présenté lors de la prise de licence au club, une attestation de renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
  - (En fonction des réponses un certificat médical devra être présenté au club)



## Modifications du règlement des compétitions



### 4 – Le sur-classement

#### Compétitions qualificatives et les championnats de France

##### Au niveau des territoires

les championnats départementaux, interdépartementaux et régionaux, le sur-classement dans deux catégories d'âge est possible.

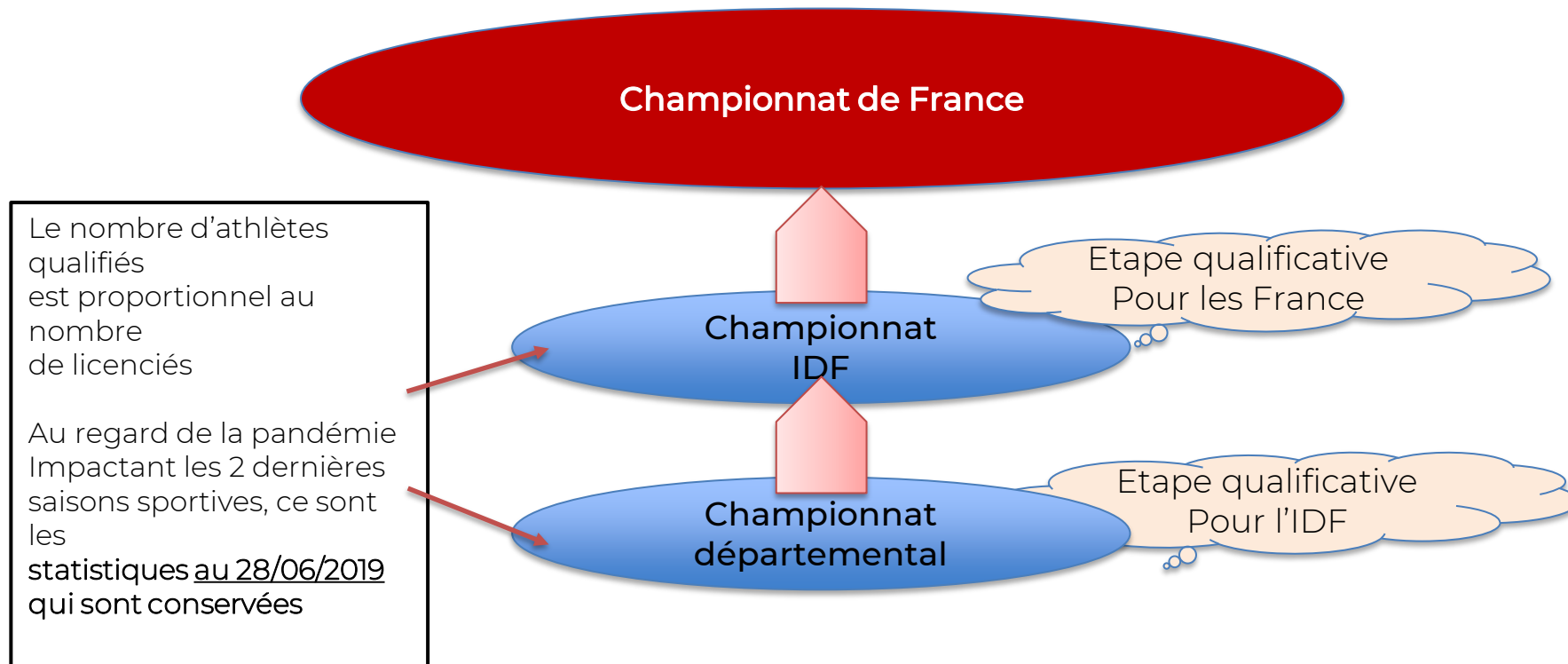
Programmation permettant aux athlètes de participer, dans chacune des étapes qualificatives, (département, zone interdépartementale, ligue régionale), dans deux catégories d'âge (catégorie correspondante à l'âge de l'athlète et la catégorie d'âge supérieur).

##### Au niveau national

La programmation du championnat de France kata sera adapté pour faciliter la participation dans 2 catégories d'âge le même week-end.



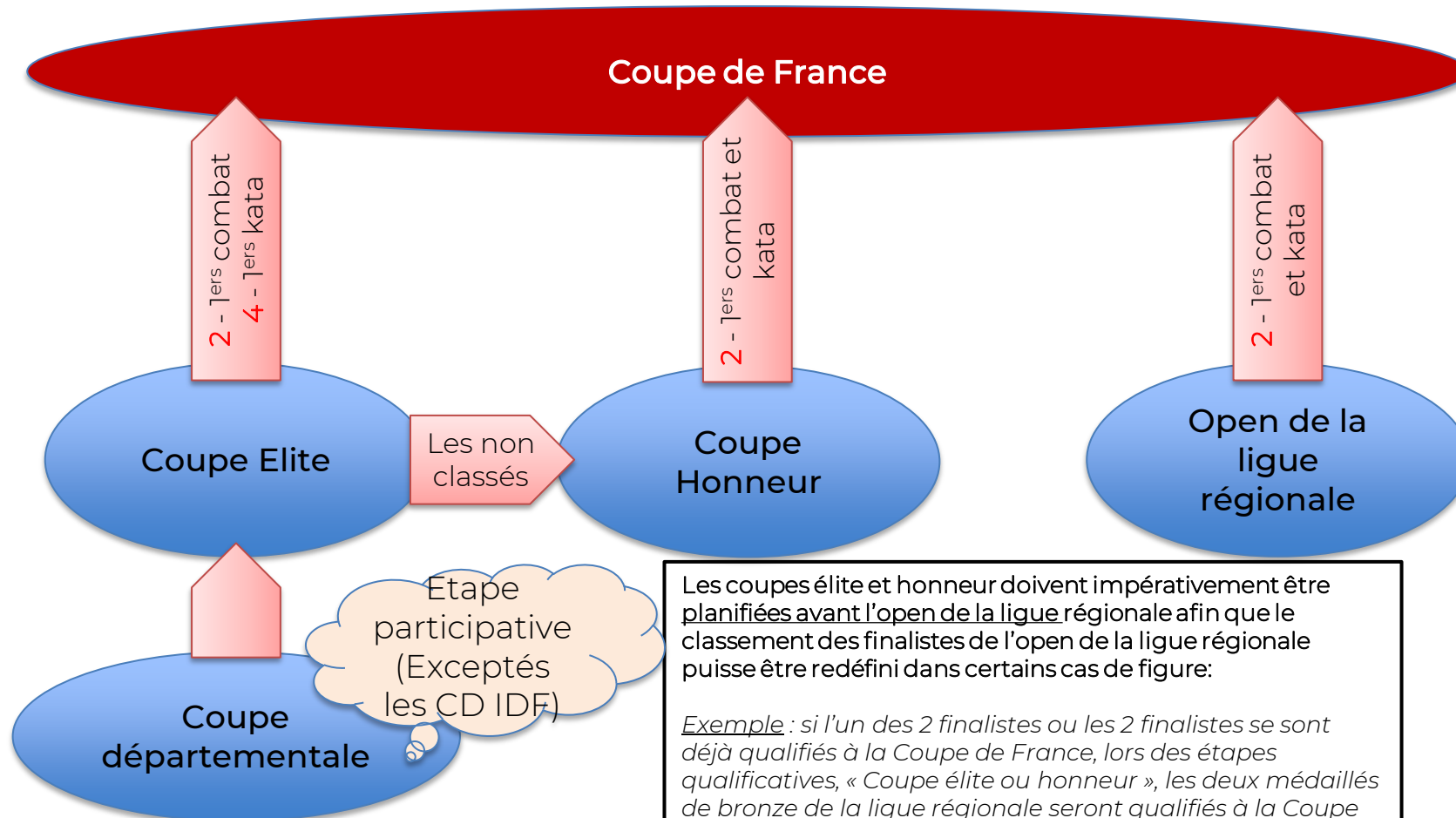
## Rappel des étapes qualificatives pour les championnats de France M-C-J-S et le nombre d'athlètes qualifiés



# ACTIONS SPORTIVES



Etapes qualificatives pour les coupes de France pupilles et benjamins et le nombre de jeunes qualifiés



# DISPOSITIF DE COACHING





## Modifications du règlement des compétitions



### Nouveau dispositif de coaching mise en place en kata

#### Au niveau national et territorial

- La réglementation du dispositif de coaching et la configuration des boxes à coaches sont identiques qu'en combat.
- L'examen pour l'accréditation de la carte de coach A est adapté pour l'épreuve kata

### Renouvellement des cartes de coaches A et B

- Pour les coaches accrédités le renouvellement de la carte est automatique sans participer aux meetings nationaux.
- La disposition est identique au niveau des territoires



## Modèle de carte



### COMPÉTITIONS TERRITORIALES

saisons sportives : 2021-2022 & 2022-2023

Carte de coach valable pour les compétitions départementales, interdépartementales et régionales

Nom : .....

Prénom : .....

Club : .....

21-22 & 22-23  
**COACH**



### COMPÉTITIONS TERRITORIALES

saisons sportives : 2021-2022 & 2022-2023

**VALIDATION :** Remise de la carte par l'organisme ayant organisé la 1<sup>ère</sup> compétition de la saison

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL**

SIGNATURE DU RESPONSABLE  
TECHNIQUE

CACHET

**ZONE INTERDÉPARTEMENTALE**

SIGNATURE DU RESPONSABLE  
TECHNIQUE

CACHET

**LIGUE RÉGIONALE**

SIGNATURE DU RESPONSABLE  
TECHNIQUE

CACHET

Un seul cachet et une signature par un des organismes suffisent pour validation de la carte de coach.

# NOUVELLES TECHNOLOGIES

# COACHING - DE NOUVELLES TECHNOLOGIES



NOUVELLES TECHNOLOGIES



© Can Stock Photo

# COACHING - DE NOUVELLES TECHNOLOGIES



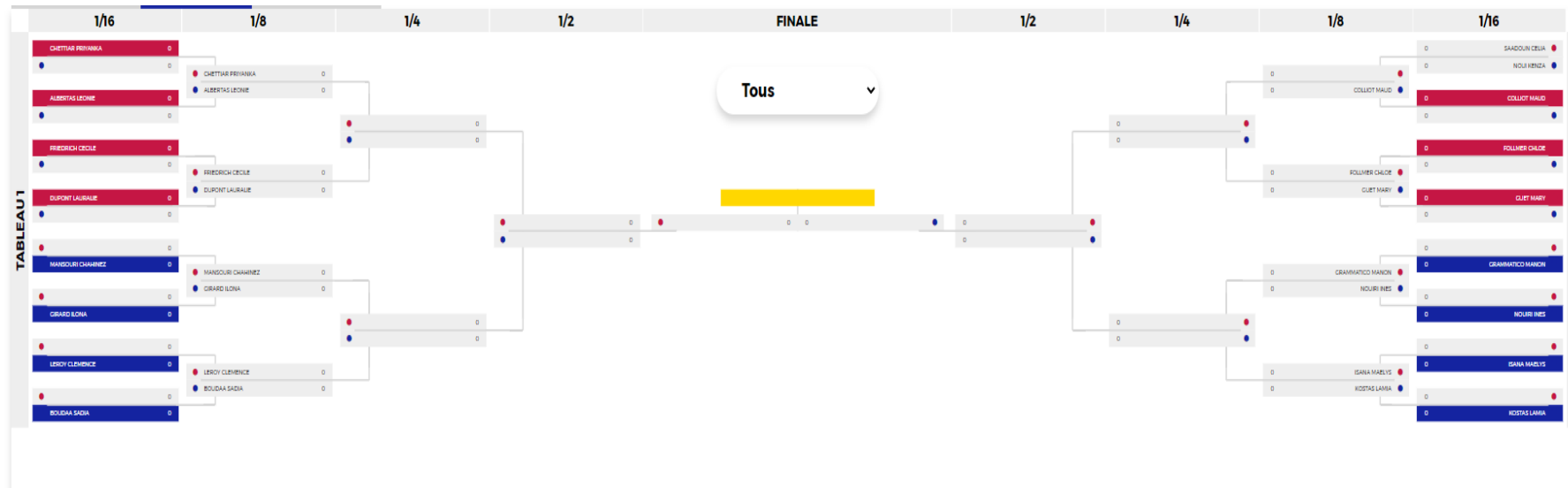
## Application mobile de suivi des compétitions



L'objectif de cette application est de proposer aux coaches un outil informatique (sur tablette et/ou téléphone portable) permettant de suivre l'évolution des sportifs et ce pour chacune des compétitions nationales de la saison sportive.

Par le biais de cette application les coaches pourront se connecter et visualiser directement et en temps réel sur leur tablette et/ou mobile, de n'importe quel endroit :

- Les tableaux des compétitions sous forme de pyramide horizontale



# COACHING - DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

## Application mobile de suivi des compétitions



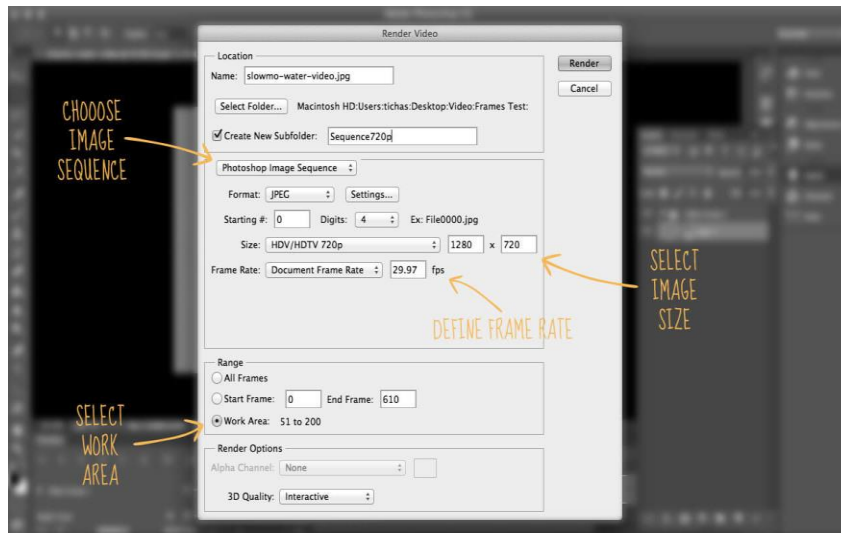
- Le détail d'un combat choisi (score, points, pénalités, temps etc.)



# NOUVELLES TECHNOLOGIES EN COACHING

## Visionnage des combats sur mobile et/ou tablette

Visionnage des combats en direct (décalage d'environ 1 mn)



## Détecteurs électroniques : (A l'étude)

Les drapeaux seront dotés d'un système électronique connecté au tableau de score.





# SERVICE JURIDIQUE

# LES CONDITIONS SANITAIRES

# LE CONTRÔLE D'HONORABILITÉ

# LE CERTIFICAT MÉDICAL

# L'ASSURANCE

# LES DISCIPLINES ASSOCIÉES

## 1. Bilan

- a. Wushu
- b. Krav Maga
- c. AMV
- d. Yoseikan Budo
- e. AMSEA

## 2. Perspectives



**WUSHU**  
FFK



**YOSEIKAN  
BUDO**  
FFK



**KRAV-MAGA**  
FFK



**ARTS MARTIAUX  
SUD-EST ASIATIQUE**  
FFK



**ARTS MARTIAUX  
VIETNAMIENS**  
FFK

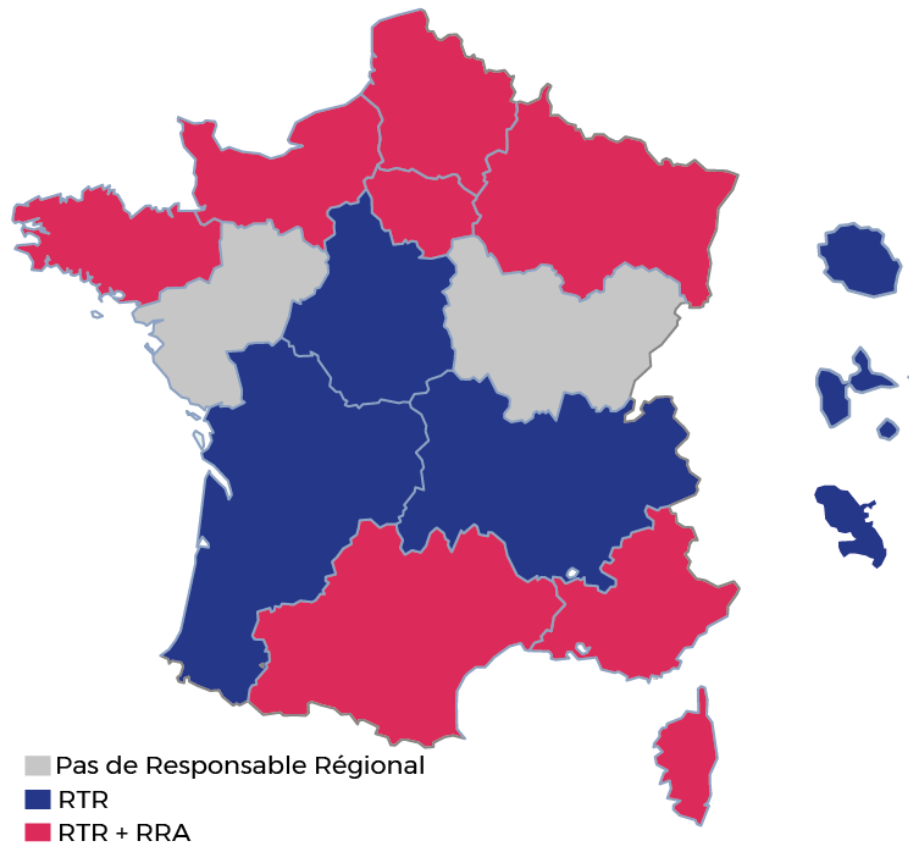
# BILAN

# BILAN - WUSHU

## Le Wushu en France en 2021

Nombre de licenciés : 9 101  
Nombre de clubs : 558

Situation d'avant-crise :  
15 317 licenciés (-41%)  
572 clubs (-2%)



Date limite RTR-RRA : 30 novembre 2021



## Création de l'Association Française de Wushu Kungfu – FFK (AFWK)

- Date de création : 16 mars 2021
- Président : Mounir HARRATHI
- Objectif : dynamiser la présence du Wushu en France et renforcer notre présence à l'international

## La France de nouveau reconnue au niveau Européen

- Absence de l'équipe de France lors des rencontres européennes de 2014 à 2020
- Reconnaissance de l'AFWK par l'EWUF (fédération européenne) la saison passée
- Participation aux Championnats d'Europe de Wushu Taolu 2020 en ligne
  - Résultat : 2<sup>ème</sup> place au classement général

## Mise en place d'une commission de développement des styles traditionnels

- Mise en avant des styles traditionnels
- Organisation de stages de découverte et perfectionnement en régions
- Organisation de stages internationaux avec personnalités reconnues mondialement

## Mise en place d'un pôle Wushu Santé

- Promotion de la santé et du bien-être
- Développement du Wushu à visée thérapeutique
- Formation des enseignants sur l'activité physique adaptée



## Les compétitions en ligne

Des compétitions nationales en ligne ont été organisées en décembre 2020, janvier 2021 et juin 2021, ce qui a permis le maintien de l'activité



## Le Taolu et le Sanda reconnus comme disciplines de haut niveau

Le Ministère chargé des sports a reconnu le caractère de haut niveau des disciplines Wushu spécialité Taolu et Sanda, pour la période 2022/2024

## Le Krav Maga en France en 2021

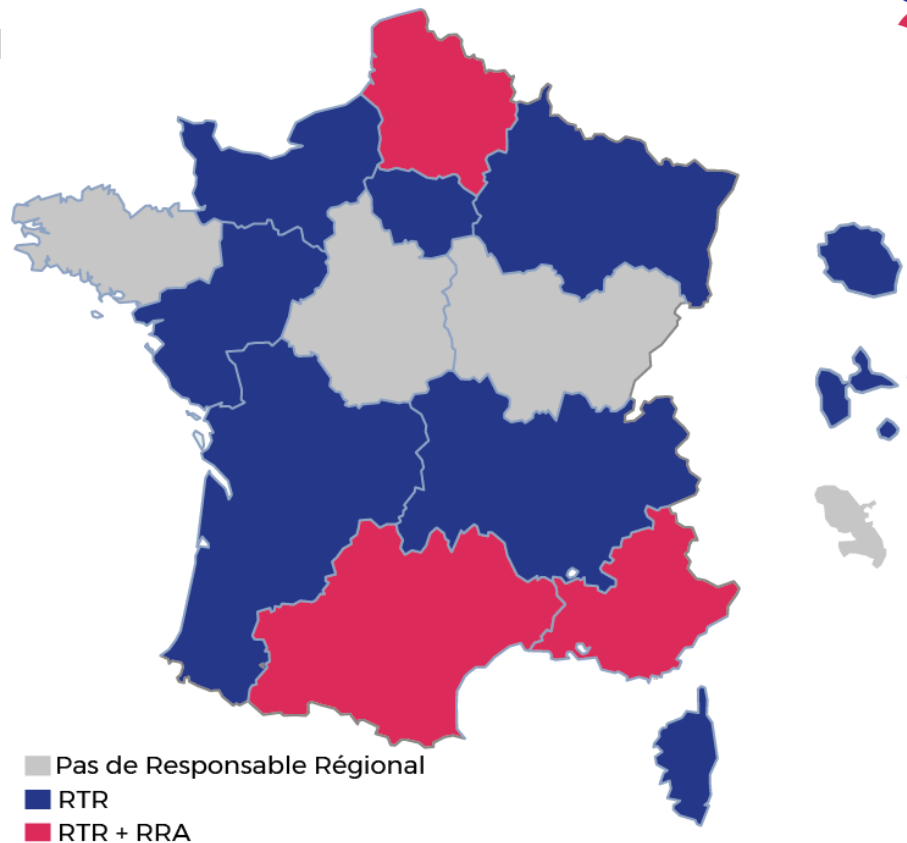
Nombre de licenciés : 10 683

Nombre de clubs : 399

Situation d'avant-crise :

17 934 licenciés (-40%)

438 clubs (-9%)



Date limite RTR-RRA : 30 novembre 2021

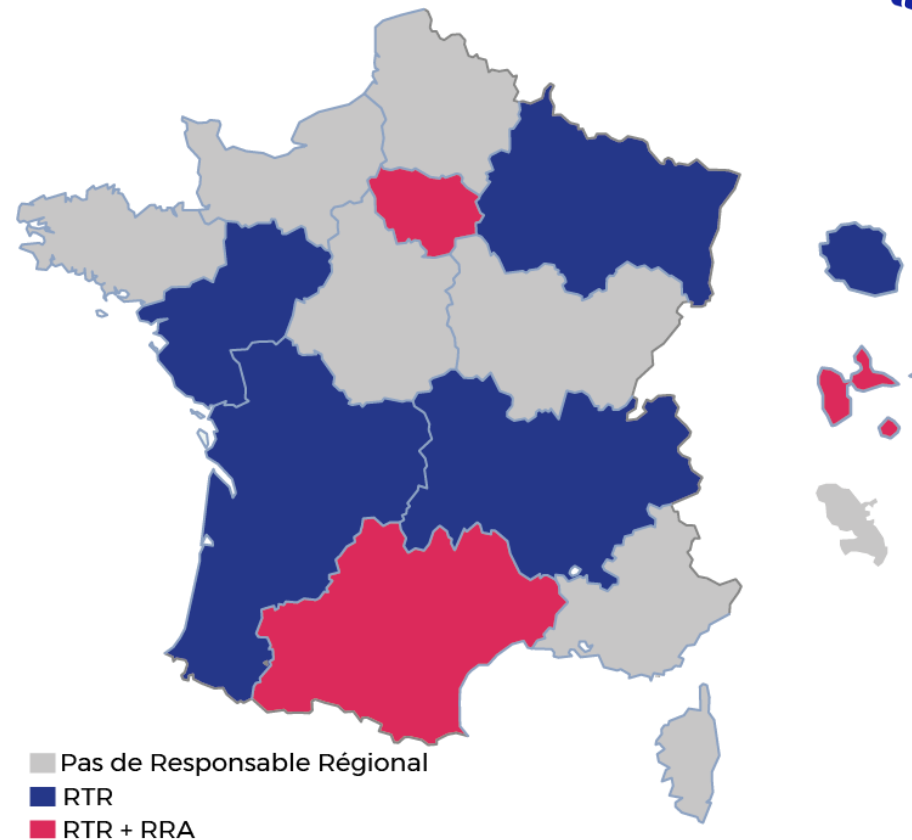
# BILAN – ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS



## Les AMV en France en 2021

Nombre de licenciés : 6 405  
Nombre de clubs : 343

Situation d'avant-crise :  
11 369 licenciés (-44%)  
402 clubs (-10%)



Date limite RTR-RRA : 30 novembre 2021

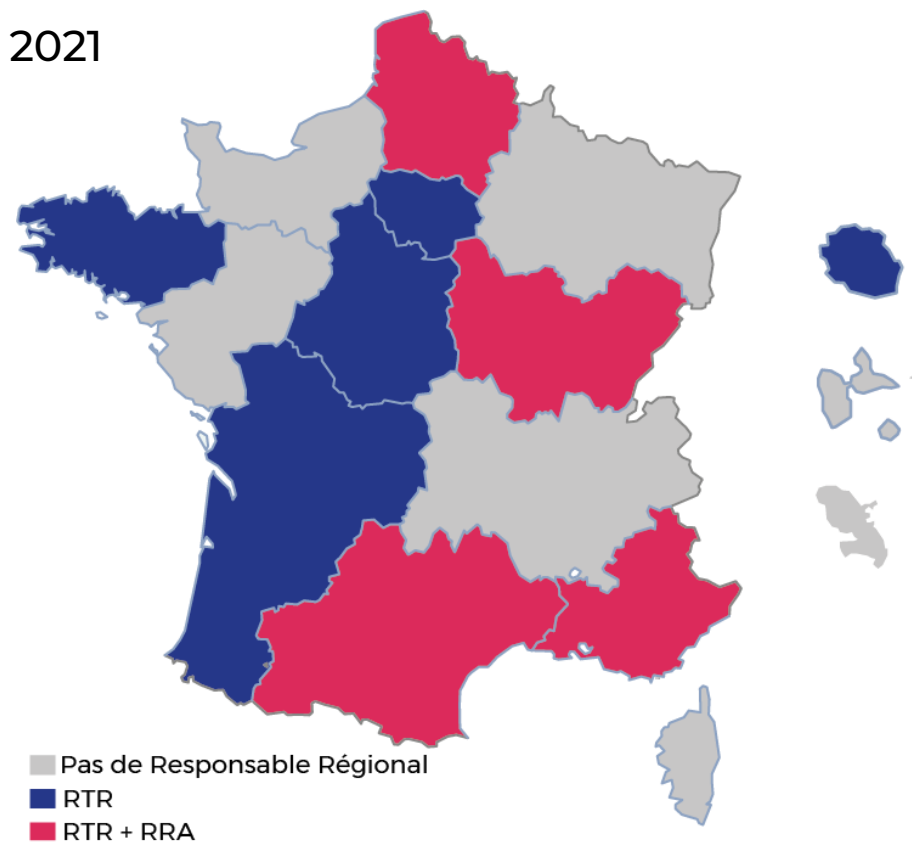
# BILAN – YOSEIKAN BUDO



## Le Yoseikan Budo en France en 2021

Nombre de licenciés : 3 428  
Nombre de clubs : 140

Situation d'avant-crise :  
5 686 licenciés (-40%)  
164 clubs (-15%)



Date limite RTR-RRA : 30 novembre 2021

## La coupe du monde 2019

La coupe du monde de Yoseikan Budo s'est tenue à Paris le 7 décembre 2019



## La coupe de France Kata 2021

La coupe de France Kata a été organisée en ligne en janvier 2021, ce qui a permis le maintien de l'activité

# BILAN – ARTS MARTIAUX DU SUD-EST ASIATIQUE



## Les AMSEA en France en 2021

Nombre de licenciés : 1 227

Nombre de clubs : 91

Situation d'avant-crise :

1 605 licenciés (-24%)

102 clubs (-11%)





# LE KARATE CONTACT ET FULL CONTACT

Séverine BUSSON

**Juin 2022 : Open IDF Light et Full Contact**  
**En ESSONNE**

# KARATÉ CONTACT



  
ffkarate.fr

REJOIGNEZ LE CÔTÉ  
ZEN DE LA FORCE



# KARATÉ FULL CONTACT



  
ffkarate.fr

REJOIGNEZ LE CÔTÉ  
ZEN DE LA FORCE





## KARATE-CONTACT

EN KARATEGI OU TENUE DE FULL  
SUR TATAMI  
LES LOW KICK SONT AUTORISES

## KARATE FULL CONTACT

EN TENUE DE FULL EXCLUSIVEMENT  
SUR RING  
PAS DE LOW KICK  
CATEGORIES ELITES ET HONNEURS



**KARATE SEMI-CONTACT**  
**EN KARATEGI OU TENUE DE FULL**  
**LES LOW KICK SONT AUTORISES POUR**  
**LES JUNIORS/SENIORS/VETERANS**  
**DANS L'ESPRIT DU SEMI CONTACT**

**CONTRÔLE ABSOLU DES TOUCHES**  
**PAS DE RECHERCHE DE KO**




**KARATE LIGHT CONTACT**  
**EN TENUE DE FULL EXCLUSIVEMENT**  
**PAS DE LOW KICK**

-  **Karaté Light Contact**  
**Pupilles à vétérans**
-  **Karaté Full Contact**  
**Juniors et Séniors**
-  **Ceintures FFK décernées aux vainqueurs de chaque catégorie à partir de minimales**

# AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

-  DEVELOPPER LA FORMATION DES ARBITRES DANS LES REGIONS ET LES DEPARTEMENTS EN KARATE CONTACT/KARATE FULL CONTACT
-  FORMATION ET QUALIFICATION DES COACHES
-  POURSUIVRE LA MISE EN PLACE DE COMPETITIONS DE KARATE FULL CONTACT, KARATE CONTACT, INTERDISCIPLINES DANS LES LIGUES ET LES DEPARTEMENTS (Aide financière fédérale de 300€)

# AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT

-  DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FÉMININE  
(TAUX DE PARTICIPATION 32% KARATE LIGHT ET SEMI CONTACT, 28% EN 2017-2018),
-  DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION DES ACTIONS EN FAVEUR DES JEUNES ET DES VÉTÉRANS
-  PROMOUVOIR LES ACTIONS EN DIRECTION DES PUBLICS PORTEUR DE HANDICAPS



# CDK91 - SURVÊTEMENT



Des questions ?

Merci de votre attention